

# ÉTAT DE SANTÉ DE LA PETITE ENFANCE EN CREUSE

Exploitation des Certificats de Santé  
du 9<sup>ème</sup> mois (CS9)  
des enfants nés en 2019

UNE ÉTUDE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Rapport 122 - Août 2021

la CREUSE  
le Département



# ÉTAT DE SANTÉ DE LA PETITE ENFANCE EN CREUSE

Exploitation des Certificats de Santé  
du 9<sup>ème</sup> mois (CS9)  
des enfants nés en 2019

○ Une étude financée par le CD de Creuse

*Pôle Cohésion Sociale  
Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse*

Réalisée par l'ORS Nouvelle-Aquitaine  
*Béatrice ROCHE-BIGAS, Céline GARNIER*  
À partir des données colligées par le service de PMI

**Pilotage :**  
*Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse  
Dr Béatrice SAGOT, Médecin Coordinatrice du service de PMI*

## Remerciements

*Nous remercions l'ensemble des personnels de PMI qui ont contribué à l'encodage  
et l'acheminement des documents à l'ORS*



# s o m m a i r e

<b>CONTEXTE .....</b>	<b>7</b>
<b>I.OBJECTIFS, MÉTHODES ET LIVRABLE .....</b>	<b>8</b>
<b>A. OBJECTIFS .....</b>	<b>8</b>
<b>B. MÉTHODES.....</b>	<b>8</b>
<b>C. LIVRABLES .....</b>	<b>8</b>
<b>SYNTHÈSE ET CONCLUSION .....</b>	<b>12</b>



## CONTEXTE

Depuis 2003, l'Observatoire Régionale de la Santé (ORS) saisit et exploite, à la demande du Conseil Départemental de la Creuse (Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse), en collaboration avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les différents certificats de santé et bilans de santé de la petite enfance colligés par ce service : certificats de santé du 8<sup>ème</sup> jour (CS8), du 9<sup>ème</sup> mois (CS9), du 24<sup>ème</sup> mois (CS24) et bilans de 4 ans (B4).

Au-delà des **obligations légales de recueil**, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le Ministère, cette exploitation permet non seulement d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, mais elle constitue également un véritable **outil d'aide à la décision** permettant de comparer les chiffres creusois aux données nationales, de **pointer les problèmes existants** et de **décliner territorialement** certains indicateurs colligés, de manière à identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques -et singulièrement ceux des services du Conseil Départemental- doivent se concentrer. C'est tout l'intérêt des **analyses cartographiques** proposées lors des exploitations triennales.

Au cours de l'année 2018, une nouvelle convention (la sixième) a été signée dans les mêmes termes que la précédente sur l'analyse et l'exploitation des données, pérennisant une partie de l'encodage et la saisie de chacun des certificats tout en tenant compte des nouvelles règles relatives à la protection des données personnelles. Une nouvelle présentation des résultats annuels a été actée, sous forme de tableau synthétique, dans le but de faire apparaître les évolutions depuis le début des analyses dans le département pour chaque indicateur retenu.

Cette nouvelle convention concerne, selon le document et l'année d'exploitation, les enfants nés entre 2015 et 2020 :

- pour les certificats du 8 <sup>ème</sup> jour (CS8) :	Années de naissance 2018 - 2019 - 2020
- pour les certificats du 9 <sup>ème</sup> mois (CS9) :	Années de naissance 2018 - 2019 - 2020
- pour les certificats du 24 <sup>ème</sup> mois (CS24) :	Années de naissance 2017 - 2018 - 2019
- pour les bilans de 4 ans (B4) :	Années de naissance 2015 - 2016 - 2017

Enfin, dans le cadre de la remontée annuelle des données départementales au Ministère de la Santé (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques - DREES), l'ORS est également chargé d'assurer l'harmonisation des items demandés.

Le présent document, le quatrième de cette nouvelle convention, porte sur l'exploitation des certificats de santé du 9<sup>ème</sup> mois et expose les résultats synthétiques concernant les enfants domiciliés en Creuse nés au cours de l'année 2019.

Au total, **607 certificats** ont été transmis à l'ORS par le service de PMI sur 772 naissances vivantes domiciliées enregistrées par l'Insee au cours de cette année 2019, soit un taux de réception de **79%**.

# I. OBJECTIFS, MÉTHODES ET LIVRABLE

## A. OBJECTIFS

L'analyse annuelle des données issues des certificats de santé a été mis en place afin de répondre à plusieurs objectifs :

- ✦ Mieux connaître la situation périnatale et l'état de santé de la petite enfance en Creuse
- ✦ Pouvoir se comparer à des populations de référence (*France, autres départements...*)
- ✦ Repérer les territoires au niveau des Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS), voire au niveau cantonal, les plus en difficulté (*en tenant compte de faibles effectifs sur certains territoires obligeant à une certaine prudence dans l'interprétation des analyses*)
- ✦ Suivre les évolutions pour anticiper les problèmes et, le cas échéant, évaluer les actions et politiques à mettre en œuvre
- ✦ Valoriser le recueil d'informations via les certificats et bilans aux âges clés de la petite enfance

## B. MÉTHODES

Dans un premier temps, il s'est agi pour l'ORS de construire le masque de saisie sous Epi Info pour les 4 documents, après avoir retenu les items à exploiter et réfléchi à leur pertinence, de rendre conviviaux ces masques par un contrôle de qualité à la saisie diminuant également le risque d'erreurs lors de la saisie.

Des modifications sur les certificats en 2018 (nouvelles trames de certificats édités au niveau national) ont amené à réaménager les masques : d'une part, certaines variables ont été soit modifiées ou retirées, et d'autre part, certaines ont été ajoutées.

Pour l'analyse des items, la conception des programmes a été faite conjointement avec le service de PMI pour répondre aux objectifs de ce recueil.

## C. LIVRABLES

L'option retenue pour ce rapport annuel a été de présenter de manière succincte, sous forme de tableaux, les résultats de nombreux indicateurs au niveau du département. Chaque indicateur retenu est comparé à trois des analyses triennales produites pour le département depuis le début de la collaboration entre la PMI et l'ORS, à savoir la première (2003-2005), la troisième (2009-2011) et la cinquième (2015-2017). La comparaison avec les chiffres nationaux les plus récents est également présentée lorsque disponible<sup>(1)</sup>.

Quelques croisements entre indicateurs ont été réalisés. Pour les enfants nés en 2019, le choix s'est porté sur des croisements autour de la couverture vaccinale selon le mode de garde des enfants, et la durée moyenne d'allaitement au sein selon le mode de garde, selon la profession et l'activité de la mère.

Une synthèse des faits marquants de l'année est rédigée en fin de rapport.

---

(1) A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant au 9<sup>ème</sup> mois (CS9) – Validité 2017 (naissances 2016). DREES, Série Sources et Méthodes, Mai 2020, n° 53



Exploitation des certificats de santé du 9ème mois des enfants nés en 2019 de mères domiciliées dans le département de la Creuse. Evolutions 2015-2017, 2009-2011, 2003-2005 et comparaisons aux données nationales.

Années de naissance	Creuse				France <sup>(1)</sup> 2016		
	2019	2015-17	2009-11	2003-05			
<b>LES NAISSANCES ET LES CERTIFICATS</b>							
Nombre de naissances <sup>(2)</sup>	<b>772</b>	2 541	2 930	3 022	781 632		
Nombre de certificats reçus valides	<b>607</b>	2 107	2 082	2 689	255 574		
Taux de réception <sup>(3)</sup>	<b>78,6%</b>	82,9%	71,1%	89,0%	32,7		
Nombre de certificats reçus avec la nouvelle version 2018 (cerfa N° 12597*05)	<b>568</b>						
	<i>N</i>	<i>TR</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>		
<b>LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'EXAMEN</b>							
Examen pratiqué par un omnipraticien	598	98,5	<b>83,6</b>	76,8	67,6	61,0	55,3
Examen pratiqué par un pédiatre			<b>15,2</b>	22,8	32,3	38,6	43,9
Consultation réalisée en cabinet privé			<b>66,2</b>	70,6	80,3	84,9	69,7
Consultation réalisée en PMI	529	87,1	<b>30,8</b>	26,4	16,4	13,2	24,3
Consultation réalisée en milieu hospitalier			<b>3,0</b>	2,9	3,1	1,2	5,2
<b>ENVIRONNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL</b>							
Mères actives			<b>62,2</b>	58,7	55,6	ND	58,0
Mères au foyer ou en congé parental	537	88,5	<b>25,7</b>	27,6	33,2	39,8	27,6
Mères au chômage			<b>8,8</b>	9,1	7,1	2,7	8,6
Mères cadres ou professions intellectuelles supérieures			<b>9,2</b>	12,9	12,5	8,4	18,4
Mères artisanes, commerçantes ou chef d'entreprise			<b>6,2</b>	5,5	4,6	2,4	4,1
Mères exerçant une profession intermédiaire	437	72,0	<b>7,8</b>	10,3	8,8	30,9	9,3
Mères employées			<b>68,6</b>	65,2	68,0	49,4	63,7
Mères ouvrières			<b>2,5</b>	2,8	3,6	4,6	3,5
Pères actifs			<b>89,8</b>	85,5	85,6	ND	87,7
Pères au foyer ou en congé parental	482	79,4	<b>1,9</b>	1,6	1,9	0,9	1,3
Pères au chômage			<b>6,4</b>	7,5	7,3	7,0	6,5
Pères cadres ou professions intellectuelles supérieures			<b>6,6</b>	9,2	10,6	6,7	18,7
Pères artisans, commerçants ou chef d'entreprise			<b>12,0</b>	13,1	10,1	7,1	8,9
Pères exerçant une profession intermédiaire	483	79,6	<b>4,6</b>	6,1	4,9	16,0	6,2
Pères employés			<b>49,7</b>	44,9	38,9	18,2	46,0
Pères agriculteurs			<b>12,4</b>	8,9	11,8	13,5	2,1
Pères ouvriers			<b>14,7</b>	17,7	23,7	38,6	17,6
Enfant unique dans le foyer	605	99,7	<b>52,2</b>	44,1	41,2	ND	50,1
Fratrie de 3 enfants ou plus			<b>17,0</b>	19,8	15,9	ND	17,8
<b>MODE DE GARDE DES ENFANTS</b>							
<b>Enfants gardés par un tiers</b>	<b>607</b>	<b>100,0</b>	<b>58,0</b>	<b>56,8</b>	<b>55,0</b>	<b>44,0</b>	50,3
dont gardés en accueil collectif <sup>(4)</sup>			<b>20,7</b>	25,8	20,3	19,8	30,8
dont gardés par une assistante maternelle agréée <sup>(4)</sup>	352	100,0	<b>69,3</b>	63,3	64,3	65,8	54,7
dont gardés à domicile par un tiers <sup>(4)</sup>			<b>4,5</b>	3,8	4,1	ND	5,1
dont gardés par un autre mode de garde <sup>(4)</sup> (nouveaux certificats)	323	100,0	<b>6,8</b>	ND	ND	ND	ND
<b>LA VACCINATION<sup>(5)</sup></b>							
DTP (2 doses)			<b>95,9</b>	94,3	96,1	96,1	98,3
Coqueluche (2 doses)			<b>95,9</b>	94,7	95,8	96,1	97,3
Haemophilus Influenzae (2 doses)	607	100,0	<b>95,6</b>	94,3	95,3	94,6	96,7
Hépatite B (2 doses)			<b>95,6</b>	88,9	66,7	15,0	92,0
Pneumocoque (2 doses)			<b>94,4</b>	92,0	86,5	ND	94,3
Méningocoque C présent (1 dose) (nouveaux certificats)	568	100,0	<b>74,1</b>	ND	ND	ND	ND

## Etat de santé des enfants de 9 mois nés en 2019 en Creuse

Exploitation des certificats de santé du 9<sup>ème</sup> mois des enfants nés en 2019 de mères domiciliées dans le département de la Creuse. Evolutions 2015-2017, 2009-2011, 2003-2005 et comparaisons aux données nationales.

Années de naissance	Creuse						France <sup>(1)</sup>
	2019			2015-17	2009-11	2003-05	2016
	N	TR	%	%	%	%	%
<b>LA VACCINATION<sup>(5)</sup> - (Suite)</b>							
<b>Couverture vaccinale à jour<sup>(6)</sup></b>	<b>607</b>	<b>100,0</b>	<b>94,2</b>	<b>97,7</b>	<b>62,0</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>
<i>Pour les enfants gardés en mode collectif</i>	73	100,0	<b>98,6</b>	98,9	60,5	ND	ND
<i>Pour les enfants gardés par une assistante maternelle agréée</i>	244	100,0	<b>93,4</b>	98,1	66,2	ND	ND
<i>Pour les enfants gardés au domicile par un tiers</i>	16	100,0	<b>100,0</b>	97,4	57,4	ND	ND
BCG fait	485	79,9	<b>5,8</b>	9,6	8,9	68,8	39,3
<b>LES ANTÉCÉDENTS DE L'ENFANT</b>							
<b>Antécédents notifiés<sup>(7)</sup></b>			<b>5,8</b>	7,9	11,7	7,9	<b>13,2</b>
Prématurité (<33 semaines)			<b>2,6</b>	1,2	1,5	ND	ND
Otites à répétition	607	100,0	<b>N/A</b>	1,0	2,3	ND	ND
Affections broncho-pulmonaires à répétition			<b>N/A</b>	3,3	3,6	ND	ND
Accidents domestiques			<b>N/A</b>	1,2	1,4	ND	ND
<i>Dont chutes / traumatismes</i>			<b>N/A</b>	0,9	1,1	ND	ND
<i>Dont intoxications</i>			<b>N/A</b>	N/A	N/A	ND	ND
<i>Dont brûlures</i>			<b>N/A</b>	N/A	N/A	ND	ND
Enfants hospitalisés en période néonatale <sup>(7)</sup>	607	100,0	<b>7,9</b>	5,9	3,0	ND	ND
Nombre moyen d'hospitalisation (en période néonatale)	48	100,0	<b>1,1 hosp</b>	1,2 hosp.	1,0 hosp.	ND	ND
Enfants hospitalisés après la période néonatale <sup>(7)</sup>	607	100,0	<b>4,9</b>	5,0	3,2	ND	ND
Nombre moyen d'hospitalisation (après la période néonatale)	30	100,0	<b>1,3 hosp</b>	1,5 hosp.	1,3 hosp.	ND	ND
<b>ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT</b>							
Age moyen de l'enfant au moment de l'examen	588	96,9	<b>9,4 mois</b>	9,3 mois	9,3 mois	9 mois	ND
Très bon développement psychomoteur (7 items positifs/7)	586	96,5	<b>72,5</b>	56,8	55,2	75,4	ND
Développement psychomoteur moyen (5 ou 6 items positifs/7)			<b>24,5</b>	37,8	38,1	23,6	ND
Poids moyen de l'enfant			<b>8,8 kg</b>	8,7 kg	8,7 kg	8,7 kg	ND
Enfants pesant moins de 6 800 gr. <sup>(8)</sup>	599	98,7	<b>3,2</b>	2,5	2,9	1,9	1,7
Taille moyenne de l'enfant	596	98,2	<b>71,6 cm</b>	71,1 cm	71,0 cm	71,0 cm	ND
Examen visuel normal	483	79,6	<b>98,3</b>	97,8	97,8	ND	96,3
Examen auditif normal	454	74,8	<b>98,0</b>	97,8	96,6	ND	95,5
Trouble sensoriel détecté (visuel et/ou auditif anormal)	453	74,6	<b>2,6</b>	3,1	3,4	ND	ND
Risque présent de saturnisme	355	58,5	<b>N/A</b>	0,7	0,9	ND	1,1
<b>Affections présentes au moment de l'examen<sup>(9)</sup></b>			<b>12,4</b>	12,8	8,4	6,5	<b>9,8</b>
Eczéma			<b>2,8</b>	3,0	1,4	2,1	ND
Reflux Gastro-Oesophagien (RGO)			<b>N/A</b>	1,7	0,6	0,8	ND
Luxation de la hanche			<b>0,0</b>	N/A	N/A	N/A	0,1
Fente labio-palatine	607	100,0	<b>N/A</b>	0,0	N/A	N/A	< 0,1
Malformation urinaire			<b>N/A</b>	0,5	N/A	N/A	ND
Cardiopathie congénitale			<b>N/A</b>	N/A	0,6	N/A	0,3
Trisomie			<b>0,0</b>	0,0	N/A	N/A	< 0,1
Autres pathologies notifiées			<b>8,4</b>	6,7	4,9	2,6	ND
Nécessité d'une surveillance médicale	592	97,5	<b>9,3</b>	6,2	5,4	5,6	ND
Nécessité d'une consultation médicale spécialisée	580	95,6	<b>4,0</b>	3,2	3,3	5,7	ND
Souhait d'être contacté par le médecin de PMI	578	95,2	<b>N/A</b>	0,7	0,8	2,0	ND

Exploitation des certificats de santé du 9ème mois des enfants nés en 2019 de mères domiciliées dans le département de la Creuse. Evolutions 2015-2017, 2009-2011, 2003-2005 et comparaisons aux données nationales.

Années de naissance	Creuse						France <sup>(1)</sup>
	2019			2015-17	2009-11	2003-05	2016
	N	TR	%	%	%	%	%
<b>L'ALLAITEMENT</b>							
Enfants allaités au sein	547	90,1	<b>44,8</b>	44,0	45,7	ND	54,9
Durée moyenne de l'allaitement (en semaines)	235	95,9	<b>20,6 s.</b>	20,3 s.	17,5 s.	15,8 s.	ND
Mères ayant allaité 3 mois ou plus <u>parmi l'ensemble des mères</u>	607	100,0	<b>25,5</b>	27,0	13,5	16,9	36,8
Mères ayant allaité 3 mois ou plus <u>parmi celles ayant déclaré avoir allaité et renseigné une durée</u>	235	95,9	<b>66,0</b>	68,6	51,6	56,6	67,0
Durée moyenne de l'allaitement exclusif au sein (en semaines)	185	75,5	<b>14,6 s.</b>	14,5 s.	14,7 s.	ND	ND
Mères ayant allaité exclusivement au sein 6 mois ou plus <sup>(10)</sup>			<b>19,5</b>	19,7	24,7	ND	41,5
<b>Croisements : Durée moyenne d'allaitement (en semaines)</b>							
Enfants gardés en mode collectif	32	43,8	<b>16,3 s.</b>	19,6 s.	19,0 s.	13,4 s.	ND
Enfants gardés par une assistante maternelle agréée	90	36,9	<b>19,3 s.</b>	16,3 s.	15,1 s.	14,2 s.	ND
Enfants gardés au domicile par un tiers	N/A	28,6	<b>N/A</b>	17,6 s.	10,8 s.	ND	ND
Mères cadres			<b>24,1 s.</b>	22,0 s.	19,0 s.	14,9 s.	ND
Mères Artisanes/commerçantes	170	38,9	<b>24,5 s.</b>	24,7 s.	16,5 s.	19,6 s.	ND
Mères employées			<b>18,4 s.</b>	18,0 s.	15,6 s.	11,3 s.	ND
Mères ouvrières			<b>N/A</b>	10,4 s.	17,9 s.	13,1 s.	ND
Mères actives	207	38,5	<b>18,6 s.</b>	18,1 s.	16,1 s.	ND	ND
Mères au foyer ou en congé parental			<b>23,7 s.</b>	24,1 s.	21,0 s.	17,0 s.	ND

  

L'OFFRE DE SOINS	2018	2016	2010	2004	2017
	Effectifs	Densité	Densité	Densité	Densité
Médecins généralistes libéraux (pour 100 000 habitants) <sup>(11)</sup>	97	<b>81,8</b>	92,9	99,2	109,3
Médecins de PMI (pour 1 000 enfants < 3 ans) <sup>(12)</sup>	5	<b>1,8</b>	ND	1,0	ND
Pédiatres libéraux (pour 100 000 enfants de moins de 15 ans) <sup>(13)</sup>	1	<b>6,2</b>	12,2	11,6	17,4
Pédiatres salariés (pour 100 000 enfants de moins de 15 ans) <sup>(13)</sup>	7	<b>43,7</b>	30,6	17,4	39,3
Sages-femmes libérales (pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans) <sup>(14)</sup>	7	<b>36,1</b>	ND	ND	ND
Sages-femmes salariées (pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans) <sup>(14)</sup>	17	<b>87,8</b>	86,3	ND	ND
Sage-femmes de PMI (pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans) <sup>(12)</sup>	2	<b>10,3</b>	10,1	4,5	4,2
Puéricultrices de PMI (pour 1 000 enfants < 3 ans) <sup>(12)</sup>	3	<b>1,1</b>	1,5	1,0	1,3
Infirmières de PMI (pour 1 000 enfants < 6 ans) <sup>(12)</sup>	10	<b>1,8</b>	1,5	1,4	ND

N : nombre de certificats pour lesquels l'information est disponible / TR : taux de remplissage (N / nombre total de certificats reçus)

ND : Données non disponibles / NC - Données non comparables / N/A - Effectifs < 10 (secret statistique)

(1) A. Vilain. Les certificats de santé de l'enfant du 9ème mois (CS9) - Validité 2017 (naissances 2016).Drees, Série Sources et Méthodes, Mai 2020, n°53

(2) Source : Insee - Etat civil

(3) Nombre total de certificats reçus à la PMI rapporté au nombre de naissances domiciliées pour l'année 2018

(4) Calculé sur l'ensemble des enfants gardés par un tiers (N=352 - N=323 nouveaux certificats)

(5) Calculé sur l'ensemble des CS, en considérant que les non remplis ne sont pas vaccinés - France : rapporté à l'ensemble des CS à titre de comparaisons

(6) Variable combinant DTP ≥ 2 doses ET Coqueluche ≥ 2 doses ET Hib ≥ 2 doses ET Hépatite B ≥ 2 doses ET Pneumocoque ≥ 2 doses

(7) Indicateur calculé sur la totalité des CS en considérant que les non remplis sont des enfants sans antécédents et/ou des enfants non hospitalisés

(8) Seuil fixé à partir des données de l'étude séquentielle française de la croissance CIE-Inserm (M. Sempé), repris dans la publication de la Drees

(9) Calculé sur la totalité des CS en considérant que les non remplis sont des "non"

(10) Parmi les mères ayant déclaré avoir allaité et ayant renseigné une durée d'allaitement exclusif au sein

(11) Sources : CartoSanté - Statiss (Drees) - Insee

(12) Sources : Data-Drees Etudes et Statistiques - Enquête sociale 2010-2016 (volet PMI) - Insee

(13) Sources : Score santé : Drees / ASIP-Santé, répertoire RPPS - Insee

(14) Sources : CartoSanté - Score Santé - Drees Data Etudes et Statistiques - Insee

Sources : CD23-PMI (CS 2019), DREES (validité 2017, naissances 2016), Insee - Exploitation : ORS-NA



## SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Au regard des indicateurs relevés au cours des analyses triennales précédentes, ainsi qu'au niveau national (Enquête DREES), quelques faits marquants sont observés concernant les données issues des certificats de santé du 9<sup>ème</sup> mois des enfants creusois nés en 2019 :

- Un taux de réception des CS9 beaucoup plus important qu'au niveau national (79% vs 33%), et relativement stable par rapport à la dernière analyse.
- Des examens pratiqués principalement par un omnipraticien (plus de 8 fois sur 10) et en augmentation constante depuis le début des analyses (6 fois sur 10 en 2003-2005), avec, par conséquent, une proportion de consultations réalisés par un pédiatre (libéral ou salarié) toujours en diminution.
- Pourtant, une offre de soins en pédiatrie, tout secteur confondu libéral ou salarié, en augmentation dans le département depuis 2004 (5 pédiatres vs 8 actuellement), notamment chez les pédiatres salariés, mais des consultations hospitalières moins nombreuses comparativement à la France (3% vs 5%).
- Un nombre de pédiatres libéraux passé de 3 à 1 depuis 2004 expliquant en partie la forte diminution observée des consultations réalisées en cabinet privé (85% vs 66% actuellement), et laissant la place à celles réalisées en PMI (13% vs 31%), grâce notamment à l'augmentation du nombre de médecins dans ce secteur d'activité (3 en 2004 vs 5 en 2018).
- Une proportion de mères et de pères actifs comparables au niveau national, et sans grandes évolutions au fil des analyses.
- En revanche, un profil professionnel quelque peu différent dans le département par rapport à la situation observée au niveau national, surtout chez les pères : moins de cadres et beaucoup plus d'agriculteurs.
- Une proportion d'enfants gardés par un tiers en augmentation depuis la première analyse triennale (58% vs 44%), affichant une proportion plus élevée qu'au niveau national (50%).
- Un recours à des modes de garde différents dans le département : le mode collectif moins souvent plébiscité par les parents (21% vs 31% au niveau national) au profit du mode individuel et notamment du recours à l'assistante maternelle agréée (69% vs 55% en France).
- Des taux de vaccinations légèrement un peu plus faibles que ceux observés au niveau national, et notamment pour le DTP, la Coqueluche et l'Haemophilus, mais pour l'ensemble, une couverture vaccinale légèrement supérieure aux 95% recommandés pour une bonne efficacité. Des évolutions à comparer avec prudence au regard des changements de calendrier et d'obligations vaccinales intervenues au fil des années.
- Un nouvel indicateur « la couverture vaccinale à jour » intégrant les cinq vaccins obligatoires : 94% des enfants creusois sont à jour pour l'ensemble de ces vaccins en 2019. Une différence observée selon le mode de garde : les enfants gardés par une assistante maternelle agréée bénéficient moins fréquemment de cette vaccination à jour que les enfants gardés en mode collectif (93% vs 99%).
- Des antécédents médicaux deux fois moins fréquemment notifiés qu'en France (6% vs 13%).



- Un signalement d'hospitalisations en période néonatale en augmentation (8% vs 6% lors de la dernière analyse triennale) mais stable après la période néonatale.
- Des enfants qui réalisent ce 2<sup>ème</sup> examen en moyenne à 9,4 mois. Des mesures staturopondérales moyennes qui évoluent très peu mais une proportion d'enfants pesant moins de 6 800 grammes un peu plus élevée que celle observée en France (3% vs 2%).
- Des affections présentes au moment de l'examen notifiées un peu plus souvent dans le département qu'en France (12% vs 10%), principalement pour des cas d'eczéma (3%).
- Des examens visuels et auditifs normaux dans une très grande majorité des cas (98%), sans évolution particulière, mais des taux de remplissage de ces items toujours faibles (inférieurs à 80%).
- A noter que 3% d'enfants de cet âge pour lesquels le certificat a été renseigné souffrent d'un trouble sensoriel, quel qu'il soit, détecté au moment de l'examen, soit 2% de l'ensemble des enfants vus.
- La nécessité d'une surveillance médicale signalée dans 9% des certificats et celle d'une consultation médicale spécialisée dans 4%. Des indicateurs de suivi qui évoluent depuis le début des analyses : une proportion de la nécessité d'une surveillance médicale en augmentation mais celle d'une consultation spécialisée en légère diminution.
- Une pratique de l'allaitement bien moins fréquente qu'en France (inférieure de 10 points), et sans évolution particulière depuis le début des analyses mais une proportion de mères allaitantes sur une période d'au moins trois mois en augmentation depuis 2003-2005. Parmi celles qui allaitent, la durée moyenne d'allaitement est plus longue d'environ 5 semaines actuellement (21 semaines vs 16 semaines en 2003-2005).
- Quelques différences observées sur la durée d'allaitement selon la profession de la mère : celles qui se déclarent cadres ou artisanes, commerçantes allaitent en moyenne pendant près de six mois alors que celles qui se déclarent employées le font sur une durée d'environ 4 mois et demi. Des mères qui, lorsqu'elles se déclarent au foyer ou en congé parental, allaitent également leur enfant près de 6 mois, soit près de 7 semaines de plus qu'en 2003-2005.

La présente analyse constitue la deuxième exploitation annuelle des CS9 confiée à l'ORS par le Conseil Départemental de la Creuse dans le cadre de la nouvelle convention (n°6). Au terme de trois années de recueil, comme lors des conventions précédentes, une exploitation triennale plus détaillée sera réalisée, avec notamment une déclinaison territoriale par Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS), voire par canton selon la pertinence, pour certains indicateurs qui seront représentés cartographiquement.



# ANNEXE 1

CS 8 jours	CS 9 mois	CS 24 mois	B 4 ans
CS8-2018-ANNUEL Octobre 2020			
CS8-2019-ANNUEL Novembre 2020	CS9-2018 ANNUEL Février 2021	CS24-2017 ANNUEL Mars 2021	B4-2015 ANNUEL Avril 2021
CS8-2018-2020-TRIENN Septembre 2021	CS9-2019 ANNUEL Août 2021	CS24-2018 ANNUEL Août 2021	B4-2016 ANNUEL Nov. 2021
	CS9-2018-2020-TRIENN Avril 2022	CS24-2017-2019-TRIENN Juillet 2022	B4-2015-2017-TRIENN Déc. 2022

- Rapports déjà publiés
- Rapport actuel
- Rapports à publier







## RÉSUMÉ DU RAPPORT

Depuis 2003, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) saisit et exploite, à la demande du Conseil Départemental de la Creuse (Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse), en collaboration avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les différents certificats de santé et bilans de santé de la petite enfance colligés par ce service : certificats de santé du 8<sup>ème</sup> jour (CS8), du 9<sup>ème</sup> mois (CS9), du 24<sup>ème</sup> mois (CS24) et bilans de 4 ans (B4).

Au fil des années de traitement, ces travaux en périnatalité ont permis de mieux connaître la situation périnatale et l'état de santé de la petite enfance en Creuse, de comparer certains indicateurs à des populations de référence (*notamment à la France*), et de repérer, au moment des analyses territoriales au terme de trois années de recueil, certains secteurs les plus en difficulté. Lors de l'élaboration de la nouvelle convention, il a été décidé de produire de façon très synthétique sous forme de tableaux l'ensemble des indicateurs de chaque document en y intégrant en référence les résultats issues de trois analyses précédentes, dans le but de suivre les évolutions depuis le début de la collaboration.

Le présent rapport porte sur l'exploitation des certificats de santé du 9<sup>ème</sup> mois des enfants domiciliés en Creuse nés au cours de l'année 2019.

Au total, 607 certificats ont été transmis à l'ORS par le service de PMI sur 772 naissances vivantes domiciliées, enregistrées par l'Insee au cours de cette année 2019, soit un taux de réception de 79%.

### POUR NOUS CITER

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Creuse. Exploitation des certificats de santé du 9<sup>ème</sup> mois des enfants nés en 2019. ORS Nouvelle-Aquitaine. Août 2019. 17 p.

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA ([www.ors-na.org](http://www.ors-na.org))

### + D'INFORMATIONS

Personne à contacter : Béatrice ROCHE-BIGAS, [b.roche@ors-na.org](mailto:b.roche@ors-na.org)

Cette étude est réalisée avec le soutien financier d  
« Conseil Départemental de la Creuse »



## Pour nous joindre

### SIÈGE

58 rue Abbé de l'Épée  
33000 BORDEAUX  
05.56.56.99.60

### Antenne de LIMOGES

4 avenue de la Révolution  
87000 LIMOGES  
05.55.32.03.01

### Antenne de POITIERS

203 route de Gençay  
86280 SAINT BENOÎT  
05.49.38.33.12

✉ [contact@ors-na.org](mailto:contact@ors-na.org)  
🌐 [www.ors-na.org](http://www.ors-na.org)